



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 17 avril 2019 — N° 34

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de féliciter cinq organismes de la circonscription de Masson récipiendaires de bourses de Ma Fondation sports & jeunesse Lanaudière-Sud.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner le 110^e anniversaire de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage aux propriétaires du Restaurant Le Bec fin (Beauce) inc.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Valentine Thomas, pêcheuse au harpon et auteure du livre *À contre-courant*.

Mme McCann (Sanguinet) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'hémophilie.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Techéol inc., lauréate du prix Réalisation exceptionnelle en matière d'opération et de maintenance.

17 avril 2019

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Tom Silletta, fondateur du Triathlon d'hiver de Saint-Adolphe-d'Howard.

Mme Dorion (Taschereau) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à transmettre un message d'accueil et d'empathie aux femmes voilées du Québec.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le travail des maisons des jeunes de la circonscription de Richelieu.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter les participants et les organisateurs du projet École des grands.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'organisme Solidarité Mercier-Est.

À 9 h 53, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

17 avril 2019

Moment de recueillement

Dépôts de pétitions

M. Polo (Laval-des-Rapides) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 630 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification du nouveau programme d'éducation à la sexualité.
(Dépôt n° 545-20190417)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, Mme Dorion (Taschereau), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. André Bureau, décédé le 12 avril 2019;

QU'elle salue la contribution exceptionnelle de M. André Bureau au domaine des médias et à l'industrie des télécommunications;

17 avril 2019

QUE les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Picard, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du résultat des élections tenues hier en Alberta et félicite le nouveau gouvernement élu;

QU'elle réitère l'engagement du Québec à lutter contre les changements climatiques;

QU'elle rappelle que le projet d'oléoduc Énergie Est, abandonné par TransCanada en octobre 2017, n'a pas obtenu d'acceptabilité sociale au Québec;

QU'elle rappelle que le Québec a la pleine légitimité de refuser des projets d'oléoducs passant sur son territoire, y compris une potentielle relance du projet Énergie Est, et ce, peu importe les pressions du reste du Canada.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

17 avril 2019

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 84 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, M. Benjamin (Viau), Mme Dorion (Taschereau) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de créer un poste de commissaire à la langue française pour recevoir les plaintes du public et présenter des recommandations visant à assurer le statut du français comme langue commune au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 85 en annexe)

Pour : **110** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 21 au 28 avril 2019;

17 avril 2019

QU'elle rappelle que le don d'organes au décès permet de sauver jusqu'à 8 vies et le don de tissus permet d'améliorer la qualité de vie de 20 personnes;

QU'elle invite chaque citoyen et chaque citoyenne à inscrire ses volontés dans un des registres et à parler de ses volontés avec ses proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Conseil du trésor » du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Conseil du trésor – Autorité des marchés publics » du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Société du Plan Nord et Développement nordique » du portefeuille « Énergie et Ressources naturelles »;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Justice » du portefeuille « Justice »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Conseil exécutif » du portefeuille « Conseil exécutif »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Économie » du portefeuille « Économie et Innovation »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Économie – Investissement Québec » du portefeuille « Économie et Innovation »;

17 avril 2019

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Famille ».

À 11 h 15, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 18 avril 2019, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 17 avril 2019, à 14 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Girard, ministre des Finances, de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, de M. Reid (Beauharnois), de Mme Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), de M. Émond (Richelieu), et de M. Chassin (Saint-Jérôme), les représentants du premier ministre, et de Mme Durepos, directrice du service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 3 Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

17 avril 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 84)

POUR - 112

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Rimouski)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Champlain)	Proulx (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	(Jean-Talon)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Reid (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Carmant (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	

17 avril 2019

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, M. Benjamin (Viau), Mme Dorion (Taschereau) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 85)

POUR - 110

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(ChAMPLAIN)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (PQ)	(Berthier)
Barrette (CAQ)	Foster (CAQ)	(Rimouski)	Proulx (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	(Jean-Talon)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Reid (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Campeau (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Caron (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	